

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

HÔPITAL CENTRAL DE L'ARMÉE

Dr Mohamed SEGHIR NEKKACHE

MISE EN DEMEURE N°01

La Société **SARL EXCELLENCE SANTE**, sise à 97, Lot des Jeunes Aveugles – Draria - Alger, titulaire du Marché n°10 du 16/02/2025, portant **fourniture, installation et mise en service des moteurs chirurgicaux**, est mise en demeure N°01 pour non-respect des engagements contractuels cités dans le Marché. Le fournisseur est tenu d'entamer la livraison, l'installation et la mise en service des moteurs chirurgicaux objets du marché n°: 10/2025 du 16 Février 2025, dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, seront appliquées.